

Rougeole



Mise à jour

15/11/2024

Informations relatives à
CHUV / Psychiatrie

Epidémiologie

Agent infectieux

Virus de la rougeole (famille des Paramyxovirus, genre Morbillivirus)

Réservoir

Homme

Mode de transmission

- Par fines gouttelettes < 5 microns (aérosols), dont la production est exacerbée par la toux, la conversation ou l'éternuement. Elles peuvent rester en suspension dans l'air quelques heures et être transportées à distance. D'autres personnes peuvent donc s'infecter sans qu'il y ait une proximité immédiate avec le patient source
- Par contact direct avec des sécrétions nasopharyngées d'une personne infectée
- Par l'intermédiaire du personnel (mains)



Par contact indirect (matériel de soins ou d'examens, instruments, environnement immédiat)

Période d'incubation



Médiane : 10 jours (14 jours jusqu'à l'apparition de l'exanthème)



Extrêmes : 7 à 21 jours

Durée d'infectiosité

De J-4 avant à J+4 après le début de l'exanthème (=J0)

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles



Mesures Additionnelles Aérosol

Placement



Chambre individuelle, pression négative souhaitable



Cohortage possible (regroupement de plusieurs patients avec le même germe)

Pour CUTR Sylvana et la psychiatrie :



Transfert dans un service de soins somatique à envisager sur avis de l'unité HPCi- CHUV

Durée des mesures

-  Jusqu'à 4 jours après le début de l'exanthème
-

Signalétique

-  Affiche sur la porte à l'extérieur de la chambre
 -  Port de masque ultrafiltrant FFP2 pour toute personne avant d'entrer dans la chambre
-

Suivi microbiologique

-  Pas nécessaire de faire un prélèvement de suivi sauf avis contraire HPCi
-

Soins de base

-  Pas d'utilisation de douche commune durant les Mesures Additionnelles
-

Matériel de soins

- Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles
 - Privilégier le matériel à usage unique
-

Transport

- Port d'un masque de soins par le patient et masque FFP2 par le transporteur
 - Vêtements propres
 - Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates
 - Limiter les déplacements aux besoins essentiels
-

Circulation

- Pas de sortie, sauf exception à discuter avec l'unité HPCi-CHUV
-

Visiteurs

- Limiter les visites, maximum 2 visites en même temps
- Port de masque FFP2
- Faire le test fit-check en présence d'un soignant



Désinfection des mains en sortant de la chambre

Transfert/sortie



Avertir le service/l'établissement de soins de destination

Mesures en cas d'épidémie



Cohortage possible lors d'épidémie



Se référer aux recommandations de l'unité HPCi-CHUV

Prise en charge des personnes contacts

Mesures



Enquête entourage selon recommandations de l'unité HPCi-CHUV



Eviction des structures collectives durant toute la période d'incubation



PEP à considérer ≤ 6 j après exposition chez les personnes à risque accru de complications (femmes enceintes, nourrissons < 1 an, immunosupprimés) :



Immunoglobulines spécifiques ou non spécifiques



Pour les autres patients non-immuns :



Vaccination dans les 72h

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains

- Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec la solution hydro-alcoolique
-

Gants

- Non indiqués en systématique
 - A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)
-

Blouse de protection

- Non indiqués en systématique
 - A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de projections de liquides biologiques)
-

Masque de soins

- Masque FFP2 à mettre et à retirer dans le couloir ou le SAS
 - Faire un contrôle d'étanchéité (fit-check) et absence de barbe
-

Lunettes de protection

- Non en systématique
 - A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projections de liquides biologiques)
-

Mesures complémentaires

- Le personnel doit être vacciné (vaccin ROR 2 doses)
- Le personnel non immun doit éviter le contact avec des patients présentant une rougeole
- Le personnel non immun ayant eu un contact non protégé doit contacter immédiatement la médecine du personnel. La vaccination effectuée dans les 72 heures post contact permet de prévenir l'infection

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins

- Utiliser le détergent/désinfectant usuel

A la levée des Mesures Additionnelles :

- Si le patient est toujours contagieux à son départ, attendre au moins 30 minutes avant le début des nettoyages (durée minimum nécessaire à l'évacuation des aérosols contagieux)
 - Pour CUTR Sylvana et la psychiatrie : aérer la chambre (ouvrir la fenêtre et fermer la porte) au minimum 30 minutes
 - Désinfecter tout le matériel à usage multiple présent en chambre
 - Conserver le matériel non désinfectable (boîtes de gants, masques, lingettes, etc) présent dans la chambre sauf si souillures visibles
-

Lit et literie

- Utiliser les sacs à linge usuels
- Se désinfecter les mains avant toute manipulation de linge propre
- Ne pas remplir les sacs à linge sale au-delà du 2/3 de leur capacité

A la levée des Mesures Additionnelles :

- Si le patient est toujours contagieux à son départ , attendre au moins 30 minutes avant le début des nettoyages (durée minimum nécessaire à l'évacuation des aérosols contagieux)
 - Pour CUTR Sylvana et la psychiatrie : aérer la chambre (ouvrir la fenêtre et fermer la porte) au minimum 30 minutes
 - Changer le lit et la literie
-

Environnement

- Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien
- Entretien de l'environnement direct du patient 1x par jour
- Les surfaces souillées par des liquides biologiques doivent être nettoyées/désinfectées immédiatement

A la levée des Mesures Additionnelles :

- Si le patient est toujours contagieux à son départ, attendre au moins 30 minutes avant le début des nettoyages (durée minimum nécessaire à l'évacuation des aérosols contagieux)
- Pour CUTR Sylvana et la psychiatrie : aérer la chambre (ouvrir la fenêtre et fermer la porte) au minimum 1h
- Désinfection minutieuse de l'environnement direct du patient (table de nuit, armoire patient, etc.)
- Nettoyage et désinfection de la chambre par le service propreté et hygiène
- Nettoyage de la surface du paravent
- Pas de changement de rideau de lit



Trempage du rideau de la salle de bains

Déclaration du cas

Déclaration au service HPCI



Oui

Déclaration au médecin cantonal



Déclaration initiale du médecin dans les 24 heures
